

Horaire : 17h30-19h45

Personnes présentes :

M Esvan : directeur de l'école
 Mme Joulain Anita : conseillère municipale
 Mme Floch-Roudaut : Adjointe au maire chargée des affaires scolaires
 Mme Anchyse : professeur des écoles
 Mme Coiffard : professeur des écoles
 Mme Carduner : professeur des écoles
 Mme Bouédec : professeur des écoles
 Mme Guéguen : professeur des écoles
 Mme Jaouen : professeur des écoles
 Mme Georges : professeur des écoles
 Mme Guillou : professeur des écoles
 M Sohier : professeur des écoles
 Mme Gourlaouen : professeur des écoles
 M Troalen Bertrand : responsable du périscolaire
 Mme Marquet : représentante des parents d'élèves
 Mme Coadic : représentante des parents d'élèves
 Mme Clarus : représentante des parents d'élèves
 Mme Poirier : représentante des parents d'élèves

M Péron : représentant des parents d'élèves
 Mme Furic : représentante des parents d'élèves
 Mme Marrec : représentante des parents d'élèves
 M Bethon Patrick : représentant des parents d'élèves
 Mme Chermeux : DDEN

Personnes excusées :

M Quillien : Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription
 Mme Serée : professeur des écoles
 Madame Chauchot : professeur des écoles
 Mme Laferte : représentante des parents d'élèves
 Mme Lallouet : représentante des parents d'élèves
 M Morin : représentant des parents d'élèves
 Mme Berrehar--Dain : parent d'élève
 Mme Laferte : représentante des parents d'élèves

Personnes absentes :

1) Les Effectifs de l'année 2015-2016

Le directeur a présenté la prévision des effectifs pour la rentrée prochaine.

Du côté de la maternelle	100
Du côté de l'élémentaire	158 +12
Sur l'ensemble de l'école	270

Conclusion : Le nombre d'élèves est constant par rapport à l'année dernière. Nous devrions conserver, à la rentrée prochaine, le même nombre de classes sur l'école.

2) Projets, budgets et investissements

Le directeur a tenu à remercier :

- La MJC et le club d'Astronomie de Trégunc pour leur participation autour du projet concernant l'éclipse partielle de soleil.
- La municipalité pour la mise à disposition d'un agent supplémentaire en maternelle sur une partie de la pause méridienne.
- La municipalité pour la prise en compte de la demande de rénovation des murs de l'école. Deux peintres des services techniques rénoveront une classe (actuellement disponible) très prochainement et cela sur le temps scolaire.
- Les parents s'investissant à la bibliothèque.
- Les parents qui participent aux nombreuses sorties.

Madame Jaffrézic a présenté au conseil le travail entrepris par 5 parents de l'école au sein de la bibliothèque de l'élémentaire. Les livres ont été triés, 356 livres ont été donnés par les familles de l'école, 80 livres d'occasion ont été offerts par la bibliothèque municipale. Des caisses de livres provenant de la bibliothèque sont régulièrement proposées aux élèves. Tous les mardis, et cela depuis début janvier, deux groupes d'élèves sont accueillis sur le temps du midi. De nombreux élèves y participent. De nombreuses activités sont proposées (lecture seule, conseil, lecture par l'adulte, jeux de société, découverte d'un artiste...).

Madame Jaffrézic invite tous les parents volontaires à prendre contact avec elle et cela afin de pérenniser l'organisation actuelle et éventuellement de proposer un deuxième temps d'accueil aux élèves. Elle demande aussi à l'école du mobilier afin de finaliser l'aménagement de la bibliothèque et souhaiterait que l'école renouvelle le fond documentaires.

Le directeur a présenté les comptes de la coopérative scolaire ainsi que les subventions allouées par la municipalité. Le directeur demande à la municipalité de prendre en compte, lors de l'élaboration du budget 2016, l'augmentation des coûts des transports ainsi que l'augmentation régulière des fournitures lors du calcul des subventions aux écoles. La municipalité est consciente de ces augmentations mais indique qu'elle se doit de diminuer les budgets de fonctionnement, elle demande à l'école de réaliser des efforts pour maîtriser les dépenses.

Le directeur indique que le budget fonctionnement 2014 n'a pas été totalement utilisé et cela en raison de difficultés à travailler avec les papeteries Pichon. Une discussion a eu lieu autour du futur appel d'offre qui sera réalisé prochainement quant au choix du fournisseur en matériel scolaire. Une liste de produits essentiels sera rédigée par l'équipe enseignante et cela afin de faciliter l'appel d'offre.

Le directeur invite les parents à s'investir dans les manifestations à venir. Il indique que les enseignants ne pourront pas proposer autant d'activités dans les années à venir si les aides financières apportées par la coopérative scolaire et l'APE n'augmentent pas.

4 opérations à venir :

- Une matinée Zumba (le 12 avril 2015) organisée par la coopérative (USEP 29)
- Une tombola organisée par l'APE
- La vente de photographies en milieu scolaire (prises de vues : lundi 4 mai)
- La kermesse (13 ou 14 juin)

3) L'outil informatique

Les enseignants rencontrent des difficultés actuellement quant à l'usage de l'outil informatique. **La municipalité** consciente de ces difficultés a **programmé dans les deux écoles de la commune le câblage des classes ainsi que leur rééquipement en matériel informatique.** Cet

investissement important se fera sur deux années. La municipalité a choisi de répondre favorablement à la demande du conseil d'école et n'utilisera donc pas de système Wifi dans les écoles ; 3 prises Ethernet sont prévues dans les classes de l'élémentaire.

- investissement pour la rentrée 2015 :
connexion des classes de l'élémentaire et du photocopieur.
installation de deux TBI.
achat d'un nouveau photocopieur pour l'élémentaire.

- investissement pour la rentrée 2016 :
- rééquipement de la salle informatique via l'achat de 15 unités centrales.

4) Aménagement de la cour élémentaire

Le conseil d'école a découvert avec beaucoup de satisfaction le projet de réhabilitation des cours de récréation de l'école. **La municipalité**, bien qu'elle ait été tenue de faire des choix et de ne pas répondre à toutes les demandes formulées lors des différentes concertations, **présente un projet ambitieux et conforme aux attentes des membres du conseil**. L'investissement est prévu sur deux ans.

- investissement réalisé en 2015 :
rénovation du sol de la cour élémentaire, d'une partie de la cour maternelle
création d'un espace vert, rénovation des espaces verts existants.
conservation des arbres sur la cour élémentaire
aménagement du parking enseignant, création d'un espace poubelle...

Un espace en herbe synthétique sera probablement créé entre les arbres de la cour élémentaire, cette solution est à l'étude.
Le conseil des maîtres souhaite le maintien de l'espace gravillonné de la cour, cet espace étant très investi par les élèves pour des jeux de billes entre autres.

- investissement réalisé en 2016 :
achat de mobiliers pour les cours (nouvelles structures de jeux, tables, panneaux de basket...)
traçage de jeux et lignes sur la cour.

Un point sera réalisé lors d'un futur conseil d'école quant à cette deuxième tranche du projet.

5) La sécurité sur l'école.

Le directeur a présenté le compte-rendu des exercices Incendie et de l'exercice face aux risques majeurs (PPMS).

Il a également expliqué la démarche mise en place dès cette année pour l'élaboration d'un document unique de sécurité et cela afin de pallier les risques professionnels du personnel travaillant dans l'école.

6) Emploi du temps 2015/2016

L'année prochaine, l'emploi du temps scolaire devrait être légèrement modifié. Les journées d'enseignement courtes (fin des cours à 15 heures) seront programmées les mardis et les vendredis ; les journées longues les lundis et les jeudis. Les temps d'activités périscolaires auront donc lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

7) Entretien des locaux

Le directeur remercie les agents des services techniques pour leur travail et leur disponibilité.

Il demande à la municipalité de répondre plus rapidement aux situations urgentes, car présentant un danger immédiat pour les élèves. Il est également important de répondre efficacement aux demandes relevant de l'électricité sur l'école, de l'informatique, de l'Internet et de la téléphonie.

Il a été discuté lors de ce conseil de la mise en place d'un outil écrit de liaison permettant le suivi des travaux. Les demandes de travaux devront également être réalisées par écrit et adressées aux services concernés de la commune. Les demandes seront regroupées avant d'être transmises, sauf situations urgentes.

La liste des travaux sera transmise avant les vacances scolaires.

8) Questions diverses

- **Des stages de remise à niveau seront proposés en juillet et août sur l'école à certains élèves de CE 1 et de CM.**
- Des problèmes de harcèlement entre élèves ont été décelés dernièrement sur l'école. Les enseignants ont rencontré les élèves concernés ainsi que leurs parents. Une séance sur cette thématique sera réalisée dans toutes les classes de cycle 3 d'ici la fin de cette année.
- Les représentants des parents souhaitent informer tous les usagers de l'école qu'ils ont créé une adresse de messagerie électronique afin de permettre aux parents de synthétiser leurs observations quant au fonctionnement de l'école, à la vie scolaire. (cf. doc joint)
- Le directeur indique au conseil, suite à des remarques de parents d'élèves :
 - que la surveillance de cour par les enseignants et le personnel de l'école est de qualité sur le temps scolaire.
 - que les horaires des récréations sont respectés.
 - que les enseignants rappellent régulièrement à certaines familles les horaires de l'école. Il est parfois difficile de les faire respecter.
 - qu'il n'y a plus de problèmes de cour que dans une autre école. En GS, le comportement de certains élèves "bagarreurs" conduit l'équipe enseignante à envisager de nouveaux aménagements.

Certaines familles ont fait remonter aux représentants de parents d'élève une grande fatigue de leurs enfants qu'ils associent à la réforme des

rythmes. Il est rappelé par l'école et la municipalité qu'il y a une obligation d'appliquer cette réforme. La municipalité rappelle que les TAP ne sont pas obligatoires, qu'ils ne sont en rien responsables du rallongement du temps en collectivité. Les services de la municipalité ont mis en place des ateliers de qualité d'une grande diversité. Les élèves choisissent eux-même leurs activités et ont la possibilité de profiter des ateliers bulles s'ils sont fatigués. Certains parents présents indiquent qu'ils sont très satisfaits des ateliers mis en place.

Le directeur informe les parents qu'ils peuvent retrouver un premier bilan de la réforme sur le site : <http://5matinees.education.gouv.fr/#/>

Un échange a lieu autour de l'organisation des inscriptions aux TAP. La municipalité est prête à tester de nouvelles modalités lors de la dernière session de cette année scolaire.

Le directeur rappelle le rôle des parents quand au suivi des devoirs et à la correspondance avec l'école.

Le code de la route n'est pas toujours respecté à la sortie de l'école. Les usagers ont pour obligation de se garer sur les parkings présents autour de l'école. Il est formellement interdit de se garer sur la chaussée.